

**ARRETE N° 2017- 082 portant désignation
du vice-président adjoint en charge de l'Europe**

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation ;
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
- Vu** Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.
- Vu** La délibération du conseil scientifique en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Frédéric DUFOUR en qualité de vice-président.

ARRETE

ARTICLE 1

Monsieur Francis BALESTRA, directeur de recherche CNRS, est désigné en qualité de vice-président adjoint en charge de l'Europe auprès du vice-président du conseil scientifique.

ARTICLE 2

Monsieur Francis BALESTRA est nommé pour une durée qui ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

ARTICLE 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 21 novembre 2017

L'administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH